

DU 1^{er} AU 8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Élisez vos représentant·es à la CAP A

QU'EST-CE QU'UNE CAP ?

La CAP est une instance de représentation des personnels titulaires de la fonction publique. Elle traite des **sujets relatifs aux carrières individuelles et elle est obligatoirement saisie pour donner un avis dans ce cadre**. Les représentant·es du personnel y sont élu·es pour quatre ans.

La CAP est obligatoirement consultée, à l'initiative de l'administration, sur :

- Les refus de titularisation
- Tous types de licenciement
- Les révisions des comptes rendus d'entretien professionnel
- Les refus du temps partiel, du télétravail, de congés au titre du compte épargne temps (CET)
- Les procédures disciplinaires
- Certains refus de formation...

Mes représentant·es pourront m'accompagner dans ma demande de consultation de la CAP :

- Pour faire valoir mes droits en cas de licenciement ou de refus de titularisation
- Pour obtenir la révision de mon entretien professionnel
- Pour travailler à temps partiel si je le souhaite et télétravailler
- Me défendre en cas de procédure disciplinaire
- Pour rendre effectif mon droit à la formation

En votant pour la CAP, je vote également pour les organisations syndicales qui siègeront en **Conseil médical**. Celui-ci émet un avis dans le cadre de **l'accident de service ou de la maladie professionnelle**. Chacune des deux organisations syndicales disposant du plus grand nombre de siège au sein de la CAP désigne 1 représentant·e titulaire et 2 représentant·es suppléant·es pour siéger au Conseil médical.

QUI SOMMES-NOUS ?

Vos collègues, syndiqué·es ou non, réuni·es par une démarche **intersyndicale CGT / FO / SUD**.

Nous travaillons, **à vos côtés**. Nous vivons, comme vous, **votre quotidien**, vos difficultés, votre envie de bénéficier de bonnes conditions de travail et d'assurer un travail de qualité.

Nous nous engageons à défendre l'ensemble des agent·es, syndiqué·es ou non, en toute indépendance, sans clientélisme, et à rendre compte des décisions.